

Le problème

Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de gestion des déchets alimentaires, la Ville de Paris doit proposer des solutions à ses habitants pour permettre le tri de leurs déchets alimentaires au quotidien.

Votre solution innovante

Depuis septembre 2020, la Ville de Paris met en place des points d'apport volontaire sur les marchés alimentaires couverts et découverts de la capitale pour permettre aux habitants d'y déposer leurs déchets alimentaires.

Les objectifs

Mettre à disposition d'un maximum d'habitants un dispositif accessible d'apport volontaire des déchets alimentaires qui s'insère facilement dans les parcours de consommation.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

La mise en œuvre est portée par la Direction de la Propreté et de l'Eau (Service de l'Expertise et de la Stratégie et divisions territoriales) de la Ville de Paris. La Ville de Paris fait également appel à des éco-animateurs pour compléter la partie « sensibilisation ».

- **Pour qui**

Chaque point d'apport volontaire mis en place s'adresse aux habitants du quartier autour du marché.

- **Quoi**

A chaque lancement, un boitage est réalisé dans un rayon de 200 mètres autour de chaque marché concerné pour informer les habitants du dispositif.

Les premières semaines, des animations sont organisées par les divisions territoriales, le Point Rencontre Propreté et des éco-animateurs afin d'expliquer le dispositif aux habitants et remettre les kits (bioseaux et sacs compostables) aux habitants volontaires.

Le dispositif fonctionne 7j/7 pour les marchés couverts et les jours de tenue du marché pour les marchés découverts.

Chaque marché couvert est équipé de bornes de collecte et des bacs de collecte dédiés sont installés avec une signalétique verticale (oriflamme et stop-trottoir) sur les marchés découverts, les jours de tenue de marché.

- **Quand**

Le dispositif a été déployé sur les premiers marchés en septembre 2020.

8 marchés parisiens étaient équipés au 31/12/2020.

39 marchés le seront début juillet 2021 et 56 fin octobre 2021.

Les moyens humains et financiers

Pour les marchés découverts : environ 2 500 € de coût de communication (boitage, supports de communication, signalétique...), kits (bioseaux et sacs) et d'animation avec les éco-animateurs.

Pour les bacs, c'est inclus dans le marché de maintenance du parc de bacs en place.

Pour le fonctionnement, le coût est quasiment nul car la collecte est déjà en place pour les biodéchets des commerçants du marché.

On évalue à 1h de mobilisation d'un binôme d'agents pour l'installation et désinstallation du stand à chaque tenue de marché.

Pour les marchés couverts : aux coûts précédents s'ajoute la mise en place d'abribacs (3) accessibles 24h/24 et 7j/7, soit environ 5 800 € par marché.

L'évaluation de l'innovation

- ***Impact***

Le démarrage est très positif.

Pour chaque marché, plusieurs centaines de kits ont été distribués aux habitants et il a fallu ajouter des bacs sur l'ensemble des marchés concernés pour faire face à l'afflux de déchets apportés par les habitants.

De septembre à décembre 2020, plus de 40 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées sur les marchés parisiens.

- ***Potentiel***

La généralisation du dispositif est déjà en cours avec au moins 56 marchés qui seront équipés d'ici fin 2021.

- ***Bilan, suivi, projet d'évolution***

Avec environ 2 tonnes collectées chaque mois pour chaque marché, le bilan est à ce stade très positif.

L'évolution de la situation sanitaire pourrait avoir un impact sur la mobilisation des habitants, que nous suivrons attentivement.

Mots clés :

Déchets - Valorisation - Environnement